Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 022-212200018-20251211-2021003-DE

MAIRIE
DE
Allineuc
22460

CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 11 Décembre 2025

L'an deux mil vingt-cinq le **Jeudi 11 Décembre à 19H30**, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Yohann HERVO, Maire de la Commune.

Etaient présents :
Yohann HERVO, Guy BURLOT, Stéphane SOMMIER, Bruno LE MAITRE (arrivé en cours de séance), Patricia HAMON, Michel LE BOUDEC, Katia CARREE, Angélique PAWLAK, Frédéric PAULIAC, Marie-Laure POINEUF, Nicolas LE CHANU et Virginie ALLEE

La présidence est assurée par Monsieur Yohann HERVO, Maire d'Allineuc. Monsieur Frédéric PAULIAC est désigné secrétaire de séance. Monsieur le Maire ayant constaté que le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

Délibération 2025 – X – 03

Objet : Décision modificative N°5 et versement du fonds de concours pour le parc roulant du SDIS 22

Il y a quelques mois, l'assemblée délibérante avait accepté de verser une aide exceptionnelle pour le renouvellement du parc roulant du SDIS 22. Le mandatement de cette dépense constitue un investissement non prévu au moment de l'élaboration du budget primitif.

Il convient donc de prendre une décision modificative.

Le Conseil Municipal,
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents avec 12 voix pour et aucune contre,

MODIFIE le budget principal de la manière suivante :

DECISION MODIFICATIVE N°2025/05 – Fonds de concours pour le parc roulant du SDIS 22

Chapitre 204 - DI :	***Chapitre 27 - DI***
Compte 20415331 : + 984,00 €	***Compte 27638 : - 984,00 €***

Acte rendu exécutoire par le Maire
compte rendu de la transmission en Préfecture le 12/12/2025
Publication le 12/12/2025
AR Préfecture :

MAIRIE D'ALLINEUC (Côtes-d'Armor)

Fait et délibéré en séance et ont signé les membres présents.
Pour copie conforme,
Le Maire, Yohann HERVO
Le secrétaire de séance, Frédéric PAULIAC

MAIRIE D'ALLINEUC (Côtes-d'Armor)